

# SANCTUAIRE ORNITHOLOGIQUE DE LA MARE D'OURS

=====

Les points d'eau permanents en saison sèche dans le Nord du Burkina-Faso sont parmi les premiers points d'eau que les espèces d'oiseaux migratrices, venant d'Europe en hivernage, rencontrent après leur traversée du désert saharien et la zone sahélienne. Concentrés à ces points d'eau limités, les oiseaux fatigués constituent une proie abondante et relativement facile à prendre. Compte tenu de la croissance de la chasse dans le Sahel jusqu'à la fermeture en 1980, ces oiseaux migrateurs sont plus ou moins menacés. Alors, en accord avec la "Convention de Bonn", "sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage", qui demande la participation de tous pays de l'aire de repartition d'une espèce migratrice, à laquelle le Burkina a adhéré, nous proposons ce lieu comme refuge de ces espèces migratrices dans le sahel du Burkina Faso. Le classement y protégera les oiseaux mais ne changera pas l'usage de ces zones. Les habitants de la région ne dépendent pas de ces oiseaux comme source d'alimentation, et la chasse est pratiquée seulement par les fonctionnaires et les visiteurs.

Ces zones ornithologiques ont pour objectifs :

- a) préserver les oiseaux migrateurs lors de leur séjour au Burkina Faso
- b) se conformer aux Conventions Internationales
- c) sauvegarder la diversité de la faune du Burkina Faso

FICHE TECHNIQUE

- Nom: Le Sanctuaire Ornithologique de la Mare d'Oursi
- Surface: 45 000 ha
- Localisation: Nord entre les latitudes 14° et 15°, et les longitudes 00° et 01°
- Domaine biogéographique: Sahélien
- Topographie: Mare permanente à 290 m d'altitude dans un bassin entouré par un paysage accidenté vers le sud et à l'ouest, et des pénéplaines dunaires vers le nord et l'est.
- Géologie et sols: Roches précambriennes des granites syntectoniques et granites alcalins post tectoniques sous dunaires quaternaires avec sols ferrugineux tropicaux peu lessivés sur matériau sableux.
- Végétation: Steppes arborées et arbustives très dégradées de *Acacia senegal*, *Balanites aegyptiaca*, *Calotropis procera*, *Combretum glutinosum*, *Commiphora africana*, *Dichrostachys cinerea*, *Guiera senegalensis* et *Maerua crassifolia*; avec strate herbacée à dominance *Schoenefeldia gracilis*, *Aristida mutabilis*, *Dactyloctenium aegyptium*, *Aristida funiculata*, *Brachiaria xantholeuca* et *Zornia glochidiata*.
- Faune ornithologique: Canard pilet, Busard des roseaux, Busard pale, Busard cendré, Vanneau eperonné, Petit gravelot, Bécassine des marais, Barge à queue noire, Chevalier arlequin, Chevalier stagnatile, Chevalier aboyeur, Chevalier sylvain, Chevalier guignette, Bécasseau minute, Combattant varié, Echasse blanche, Glaréole à collier, Tourterelle de bois, Pipit à gorge rousse, Bergeronnette printanière, Bergeronnette grise, Pie-grieche à tête rousse, Traquet motteux, Rougequeue à front blanc, Phragmite des jones, Pouillot veloce, Heron cendré, Heron pourpre, Aigrette garzette, Ibis falcinelle, Heron crabier, Percnoptère d'égypte, Circaète Jean-le-blanc, Poule d'eau, Pelican blanc, Grande aigrette, Heron gardeboeuf, Aigle ravisseur, Milan noir, Faucon lanier, Grebe castagneux, Poule sultan, Cochevis huppe.